L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

...eaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS

DIMANCHE 29 JUILLET 1883

Nous extrayons, de l'*Etoile belge*, quelques renseignements intéressans sur la consommation du tabac :

Les Belges n'ont de rivaux en Europe, pour la consommation du tabac, que leurs voisins, les Hollandais.

En Hollande la passion du tabac règne si tyranniquement qu'on affiche un écriteau sur les compartiments de chemins de fer où il est interdit de fumer. C'est ce qui se pratique en Allemagne; mais en Belgique, les compartiments de fumeurs sont encore l'exception.

Voici d'ailleurs une statistique indiquant pour chaque pays la moyenne de la consommation du tabac.

En Angleterre, elle est de 0,5 ; en France de 0,5 ; en Autriche de 1,4 ; en Allemagne de 1,5 ; en Amérique du Nord de 1,5 ; en Belgique de 2,4 ; à Cuba de 1,1 ; en Russie de 0,5 ; en Italie de 0,73 et en Hollande de 2,8.

Il est pourtant un pays où la consommation de cette solanée atteint des proportions bien autres qu'en Hollande et en Belgique, c'est le Mexique. Là, les tous jeunes enfants fument la cigarette. Il est de règle dans les écoles que l'instituteur permette à ses élèves les plus méritans de fumer un cigare en pleine classe. Lorsque tous se comportent bien, tous profitent de cette faveur. Il va sans dire que le professeur, tout le premier, a toujours le cigare à la bouche.

« On fume même dans les salles du tribunal. Le président, l'officier de justice, voire l'accusé et les gendarmes, fument leur tabagoe et il arrive souvent que, son cigare s'éteignant pendant l'interrogatoire, l'accusé demande l'autorisation de le rallumer à celui de son gardien, ce qui lui est toujours accordé.

Pour revenir à nos contrées, on a calculé qu'on y dépense annuellement des tonnes d'or en cigares et en tabac. Des milliers d'individus, hommes et femmes, vivent de la fabrication des cigares. En Hollande, cette industrie atteint à une importance considérable. On estime à 1,000 le nombre des fabriques, grandes et petites, qui s'occupent de cette fabrication.

On lit dans le *Sémaphore* :

A bord de l'un des steamers hollandais qui viennent de quitter le Frioul se trouvait un industriel venant des îles Moluques, avec une quantité considérable de perles qu'il va faire travailler à Paris.

Ce Hollandais a inauguré, dans les parages qu'il vient de visiter, les appareils et les vêtements inventés récemment en Angleterre pour la pêche des perles, qui se faisait jusqu'alors en plongeant tout simplement. Grâce au nouveau système, le pêcheur de perles peut séjourner des heures dans l'eau et en inspecter méthodiquement le fond au moyen d'une lampe électrique. Son vêtement est fait de telle sorte qu'il peut aller et venir, se baisser avec aisance et saisir les objets du monde le voisin. Il est muni à la main les coquilles du fond. Cette industrie est des plus lucratives. Le pêcheur de perles reçoit de l'entrepreneur des gages élevés : outre cela, une part de la pêche lui revient, et la répartition se fait de la manière suivante :

Avant d'ouvrir les coquilles, on a fait deux tas : les perles d'un des tas sont pour l'entrepreneur ; les perles de l'autre pour le pêcheur, et les coquilles des deux tas appartiennent exclusivement à l'entrepreneur.

Le bonheur assuré de l'entrepreneur consiste dans la vente des coquilles, et on pense généralement que cette vente doit couvrir tous les frais d'exploitation. Quant aux perles, la récolte est considérable. Le profit de l'entreprise dépend du nombre et de la beauté de ces perles.

La nacre des Moluques est vendue à Hambourg, et c'est là que viennent s'approvisionner les négociants d'Autriche et d'Angleterre. Le prix de la nacre est d'environ 1 fr la livre ; les qualités supérieures sont plus chères. On évalue à 67,000 quintaux le produit annuel de la pêche de la nacre. Il est impossible d'évaluer avec certitude la valeur de la récolte annuelle des perles. On croit cependant qu'elle s'élève à 2 millions de francs environ.

Le *Progrès libéral* de Toulouse publie la communication suivante, qui lui a été adressée par la Société archéologique du Midi de la France.

M. le baron de Rivières, membre correspondant de cette société, signale la découverte faite en juin dernier de sépultures mérovingiennes dans le département du Tarn. C'est en exécutant des travaux de réparations à la petite église de Rivières qu'on est tombé, sous le pavage, à une profondeur de 0,50, de nombreux ossements humains et plusieurs cercueils de pierre, les uns en grès, les autres en tuf. Taillés en forme d'auge plus large à la tête qu'aux pieds, ces cercueils étaient presque tous placés la tête à l'Occident, quelques-uns la tête au Nord ; les couvercles étaient formés tantôt de pierres plates, tantôt de pierres taillées en forme de toit à quatre pans.

Le 4 juin, on mettait à jour un très petit cercueil en tuf avant 64 centimètres de long, 14 centimètres de large à la tête, 7 centimètres aux pieds et 10 centimètres de profondeur. Il renfermait les restes d'un enfant nouveau-né.

D'autres cercueils découverts dans les mêmes fouilles contenaient des ossements d'adultes bien conservés.

Le 20 juin fut trouvé, à une profondeur d'environ 75 centimètres du côté du cimetière, placé au nord du chevet de l'église, un cercueil de tuf contenant les ossements de deux corps ; l'orientation était du Nord au Sud.

A la hauteur du bassin se voyait une boucle de ceinturon en cuivre repoussé, par sa forme, les ornements du même genre trouvés par l'abbé Cochet dans le cimetière franc de Londinières.

La démolition du mur de façade de l'église a amené également la découverte de quelques objets fort anciens ; le plus intéressant est une pierre de grès chargée d'un écusson arrondi à la pointe et portant deux clochettes surmontées l'une d'une fleur de lys, l'autre d'une croix pattée, le tout accusant en très léger relief. Cet écusson a 22 centimètres de hauteur sur 20 centimètres de largeur.

M. Delorme présente un denier d'argent d'un roi de la deuxième race, frappé pour Toulouse. Cette pièce a été trouvée récemment dans les débris du Capitole.

Elle porte d'un côté le monogramme de Karolus avec cette légende :

TOLOSA CIVI (tas)

et sur l'autre face, une croix entourée de la légende

CARLVS EXR

Cette monnaie remonte au règne de Charles II le Chauve, ou à celui de Charles III le Simple.

Dans la rue, deux policards se reconnaissent, dégringolent les arabesques les plus fantaisistes, quand l'un d'eux retient l'autre, prêt à se laisser choir sur un tas d'ordures.

—Pas sur celui-là, lui dit-il, sur l'autre là-bas, c'est plus doux, il y a du duvet de canard !

Il existe certains jugements cryptogamiques cellulaires que l'on trouve dans toutes les mers.

Ces végétations ont une puissante influence sur la couleur des eaux. Dans la baie de Loango, cette couleur est d'un rouge foncé ; dans le golfe de Guinée, elle est blanchâtre, tandis que sur les côtes de la Guinée jaune prédomine ; au large des Canaries la mer est verdâtre, c'est presque noire aux îles Maldives.

La couleur de la mer Rouge ne vient pas du fond, mais de la présence à la surface des eaux d'une couche extrêmement dense de cryptogames colorés.

Un phénomène analogue a été observé dans les grands lacs salés du Thibet. Souvent, le développement des plantes cryptogamiques donne à une région de la mer des teintes qui varient du vert au rouge ; cette circonstance exerce une influence pernicieuse sur les animaux qui vivent dans ces régions.

Des taches vertes s'étant montrées en divers points des eaux de la Floride du Sud, tous les animaux furent détruits.

Le phénomène fut observé pour la première fois en 1844. On eut dû de larges plaques de 40 à 80 mètres, sur une longueur de plusieurs kilomètres ; au milieu de ces taches, flottaient des myriades d'animaux empoisonnés.

Les œufs étaient noirs, il y avait un peu de sang noirâtre près de l'orifice buccal. Aussitôt que des poissons de grande taille entraient dans la région des taches vertes, ils faisaient des mouvements désordonnés et succombaient rapidement.

La dernière épidémie eut lieu en 1880, peu de temps avant le terrible ouragan du mois d'août.

Un malade en traitement à l'hôpital de Lariboisière, à Paris, nommé Conveley, et âgé de trente-cinq ans, s'est asphyxié dans des circonstances particulièrement navrantes.

Atteint d'une phthisie qui ne lui laissait plus que quelques jours à vivre, il éprouvait d'affreuses souffrances, qu'aggravait encore la douleur morale qu'il ressentait de se voir entouré de malheureux comme lui.

Plusieurs fois il avait dit qu'il se tuerait aux camarades venus le visiter, et dont les consolations étaient restées sans effet sur son esprit troublé.

Dernièrement, il fit écrire à sa mère qui habite le Havre, qu'il désirait ardemment la voir. Les jours se passèrent sans réponse, et sa mélancolie devint lamentable.

Enfin, mardi matin, il ouvrit tout à coup la fenêtre voisine de lit qu'il occupait dans la salle Saint-Charles, au deuxième étage, et enjamba la barre d'appui. Un autre malade accourut, et, lui saisissant une main, voulut le retenir ; mais se heurtant contre lui, il lâcha le désespéré, qui tomba dans le jardin, et se fendit le crâne.

La mort a été instantanée.

Détail horrible : une heure plus tard, Mme Convelay arrivait à l'hôpital. On juge de la douleur de la pauvre femme, à la nouvelle de la mort de son fils.

A propos de jeu, nous trouvons dans la revue de quinzaine du "Musée des Familles," l'anecdote suivante :

Pendant que Talleyrand était ambassadeur d'Angleterre, il y eut un jour entre dans son cabinet un de ses proches parents qui semble fort agité. Le prince le regarde de son œil terne et lui demande de sa voix toujours calme :

Qu'avez-vous ? Qu'est-ce qui vous trouble ainsi ?

—Ce n'est point aujourd'hui le parent que je viens voir, c'est au représentant de la France que je porte plainte."

Après cette entrée en matière, il raconte, avec force gestes et force exclamations, son histoire, dans laquelle il prétend être l'homme de la nation française intéressée ; en conséquence, il demande que l'ambassadeur intervienne énergiquement.

Voici ce dont il s'agissait : plusieurs soupçonné de tricher au jeu, dans le club où il jouait ou l'avait mis à la porte en le prévenant que, s'il se représentait on le ferait sortir par la fenêtre.

Talleyrand n'eut pas de peine à démontrer que la France n'avait rien à voir dans cette affaire.

—Que me conseillez-vous de faire ?

—Est-elle haute la fenêtre dont on vous menace ? reprit le prince d'un ton imposable.

Les salons sont au premier.

—Eh bien, je vous conseille de jouer désormais dans un club établi à un rez-de-chaussée.

Un vol des plus audacieux a été commis par un individu du nom de Baptiste R....

Ce personnage dînait en quête d'une aventure, lorsque, rue Saint-Honoré, Paris, il vit descendre d'une voiture de place deux voyageurs. La voiture resta stationnaire ce qui indiquait qu'elle était gardée.

Baptiste passa près du véhicule et aperçut dans l'intérieur, deux paquets : l'un renfermait une centaine d'obligations, l'autre une liasse de billets de banque. En deux temps, Baptiste, flairant une bonne aubaine, ouvrit la portière, entra dans la voiture et, se penchant en dehors, il cria au cocher qui ne l'avait pas vu monter :

"Rue de Lourmel... et d'un bon pas."

Le cocher, sans se retourner, ramassa les guides et partit au trot.

Le coup paraissait réussir, et notre homme, en dépliant le paquet, se frottait les mains

Mais, arrivé rue de Lourmel, le cocher s'aperçut que ses voyageurs avaient changé de nombre et d'aspect.

"Retournez prendre ces messieurs, lui dit Baptiste" en prenant les deux paquets.

Le cocher eut un soupçon ; il s'éloigna doucement, en guettant son homme du coin de l'œil. A peine avait-il fait quelques pas, qu'il vit celui-ci sortir de l'allée où il était entré, et filer rapidement de l'autre côté de la rue.

D'un coup de fouet, le cocher dit tourner sa bête, et, en un temps de galop, il rejoignit l'individu, qui, se voyant pourvoirs, avait pris le pas de course. Le cocher cria "Au voleur !" Précisément, deux gardiens de la paix tournaient à ce moment la rue, et le happèrent au passage. La course se continua jusque chez le commissaire de police, où Baptiste resta à la disposition du magistrat.

Le cocher reprit les deux paquets, et regagna au grand galop l'endroit où devaient l'attendre ses voyageurs. Il les trouva fort inquiets, et tout prêts à aller déposer une plainte contre lui. Cela se changea en un bon pourboire.

Tout à coup on entend un bruit dans le salon.

Madame entre ; Justine a cassé la glace avec le manche du plumeau.

— Vous la paierez ! s'écrie madame, en fureur.

— Ah ! ma foi non ! répond Justine pâle comme un lys, j'ai eu trop d'émotion.

Un jour, Danton, du haut de la tribune de la Convention nationale, jetait cette apostrophe :

"Vous, Girondins, vous vous associerez avec la peste pour tyranniser le monde, les terres et les mers."

En voyant le choléra sévir en Egypte par leur faute ou plutôt par leur complicité, l'historien Henri Martin s'est écrié :

—Danton était prophète.

Un drame épouvantable vient d'avoir son triste dénouement à Douai.

Il y a quelques jours, un brave sous-officier du 13e régiment d'artillerie était mordu par son cheval, animal des plus difficiles à approcher. Peu après, il ressentit des malaises caractéristiques, et, il y a trois jours, un violent accès de rage le prenait. Il fut être transféré d'urgence à l'Hôtel-Dieu, où il reçu les premiers soins.

Depuis ce temps, le malheureux, auquel on avait dû passer la camisole de force, était en proie aux douleurs les plus intolérables ; c'était un spectacle épouvantable de voir l'œil hagard, l'écume à la bouche, râler et aboyer comme un chien.

Une scène des plus dramatiques s'est passée à la préfecture de police de Paris.

Mme Z....., âgée d'environ quarante ans, s'était présentée à l'employé chef de ce bureau pour demander que son enfant, arrêté la veille comme vagabond et déposé au Dépôt, lui fût rendu.

La malheureuse femme témoignait un profond désespoir de la conduite de son fils, et promettait de bien le surveiller. On lui assura qu'il allait lui être rendu, et immédiatement on l'envoya chercher au Dépôt par un garde républicain.

La pauvre mère, en voyant apparaître le jeune vagabond, s'élança, le saisit fortement à bras le corps et dans un transport de joie effrayant, se mit à l'embrasser et à le caresser.

Tout à coup, on la vit tomber en lâchant l'enfant, qui resta frappé de stupeur.

La malheureuse mère était morte sur le coup d'un transport au cerveau.

Le prétoire du tribunal de commerce de Bône a été, tout récemment, le théâtre d'une bagarre épouvantable.

Un nommé Canessa, commerçant, était poursuivi en paiement de deux billets dont il soutenait s'être libéré par anticipation en négligeant toutefois de les retirer.

Le porteur des billets ayant déclaré à l'audience n'avoir rien reçu, le dame lui administra un vigoureux soufflet auquel il riposta. Le mari, qui était dans l'auditoire, vient au secours de sa femme ; les amis de monsieur accourent à leur tour, et voilà, au milieu du prétoire, trente personnes, hommes ou femmes, qui se livrent à une véritable bataille.

Les magistrats se couvrent, les greffiers, huissiers, appariteurs, les avocats, les avoués se sauvent dans toutes les directions pour ne pas recevoir les horions perdus et les éclaboussures de la lutte, tandis qu'un enfant court au plus vite appeler un agent de police.

Enfin, après une demi-heure de lutte, l'ordre étant rétabli, le président prononce le renvoi de l'affaire à une audience ultérieure.

Dans la rue, la bataille a recommencé et n'a pris fin que vers quatre heures du soir.

L'inventaire de l'héritage de sir John Brown, qui remplissait les fonctions de secrétaire de la reine Victoria, vient d'être enregistré à la chambre des notaires de Londres.

Grande a été la déception des héritiers, qui croyaient John Brown millionnaire.

Son mobilier, ses bijoux, ses tableaux et son argent comptant se montent à 6 000 liv.-st., soit environ 170,000 fr.

La majeure partie de cette fortune provient de cadeaux faits au secrétaire de la reine par les hôtes de marque qui se sont succédé à la cour d'Angleterre.

Je m'en f..... est une locution si familière dans le Midi, qu'un Marseillais disait, l'autre jour, pour mieux accentuer sa pensée :

Vivier, voyant passer, aux Champs-Elysées, un vieux beau, archi-teint, archi peint, sanglé, fardé, frisé, pommadé :

—Tiens, Nious de Lenclos !

Un paysan, qui vient d'hériter à Paris, entre chez le cordonnier en vogue, et après avoir étalé son pied avec complaisance, il lui commande :

—Une botte.

Le cordonnier du son le plus naturel :

—A hélice ou à voiles ?

Taupin dînait chez de bons bourgeois du Marais, et l'on était en train de manger une dinde aux marrons.

—C'est bon, n'est ce pas ? lui dit l'amphitryon d'un air triomphant.

Oui, répond Taupin.

Puis il ajoute discrètement :

—Il y a des personnes qui la mettent aux truffes..... c'est bon aussi !

Le château de Frohsdorf, sur lequel les yeux de la France sont attachés en ce moment, fut achété en 1844 par la duchesse d'Angoulême fille de Marie Antoinette. Le comte de Chambord, son neveu, alla le voir définitivement après de sa vénérable tante, auquel il succéda en mariage, le 16 novembre 1846. Il en hérita après sa mort, en 1854, ainsi que de sa fortune, évaluée à cinq ou six millions.

Comment chacun définit "la part du lion" :

—La part..... des autres.

On sait combien il est difficile de se défaire de la présence de ces insectes—les fourmis—ainsi nos abonnés nous sauront-ils gré de leur indiquer une recette infaillible pour y parvenir :

Procurez vous du borax pulvérisé, ajoutez-y un peu de sucre en poudre, mêlez-bien. Introduisez ces substances dans les trous, fentes, crevasses, fentes, ayant pas "inscrite industrieux, et vous en serez débarrassé pour toute la saison.

—Calino entend raconter le drame du boulevard des Italiens.

—J'aurais bien voulu, fait-il, recevoir une des balles d'Altschuler !

—Drôle d'idée, mon pauvre Calino !

—Altschuler est riche ! Si m'avait tué, j'aurais demandé 40,000 fr. de rente viagère.....

Un carabin est arrêté sous l'inculpation d'avoir tenté d'assassiner un..... vivisecteur !..... Aux questions sommaires que lui pose le commissaire de police, il répond ;

Que voulez-vous ? A force de faire de la vivisection sur les animaux inoffensifs, je finissais par me blaser..... J'ai voulu opérer sur quelque chose de plus féroce !

On explique à Taupin, pendant près d'une heure, le mécanisme des locomotives :

—Je comprends très bien tout cela, répond-il. Il n'y a qu'une chose que je ne m'explique pas.....

—Laquelle ?.....

—C'est que ça puisse marcher sans chevaux.

A partir du 1er juillet, les corbeaux croissent toujour, mais les jours commencent à diminuer.

Un compositeur qui place trop de notes sous les lignes dans une partie de ténor, met à ce chanteur des bas tons dans les rouges.

Un terrible accident, dans le genre de celui qui s'est produit à Lille, a eu lieu à Bruxelles, à l'estaminet, situé près du tourniquet, au portant pour enseigne : "Au bon Coin ! mieux ici que plus loin."

Cet estaminet est tenu par M. J.-B. Andries, plus connu sous le nom de Jan Voet, père de trois enfants, dont l'aîné a dix-neuf ans, le second, quatorze ans, et le dernier, deux ans et demi.

Ce brave homme, âgé de quarante-neuf ans, avec son fils aîné et un parent cultivait, comme maraîcher, une petite pièce de terre, dont, depuis quelque temps il arrosait la surface au moyen du purin recueilli dans un réduit situé dans la cour de l'établissement et clôturé par quelques planches.

Mardi soir, dans ce petit enclos, François Coelens puisait du purin. La corde vint à casser et le seau tomba dans le fond où le liquide ne mesure que 65 centimètres de profondeur.

Le puits n'a que trois mètres au-dessus du niveau du purin recueilli et dont la margelle était ouverte depuis le matin. Coelens voulant reprendre le seau, demanda à J.-B. Andries une échelle qui lui fut apportée et que l'on descendit dans le puits.

Mais, à peine Coelens a-t-il descendu quelques marches, qu'il pousse un cri : le râle de l'agonie. Il avait été foudroyé par l'asphyxie. J.-B. Andries, inquiet, descend, trouve sur le premier cadavre. Son fils, fort et vigoureux garçon, va voyant pas remonter son cousin, ni son père, appelle. Pas un son, pas un mot. Il descend, et c'est la troisième victime.

Mme Andries, qui portait dans ses bras son jeune bébé, est affolée et appelle son voisin, M. Crevaer, qui devait se marier jeudi. M. Crevaer est maître tailleur de pierre. Il arrive, descend les degrés de l'échelle, et tombe à son tour sur les trois premiers cadavres, qui ont été asphyxiés, dit-on, par l'acide carbonique. Pure, rien !

Le femme, qui adorait son mari, veut descendre à son tour dans le tombeau, mais elle en est empêchée par une femme de journée et par son second fils.

Cette catastrophe n'a duré que 20 minutes.

On écrit de Troyes :

" Mme veuve Parfait, ouvrière en bonneterie, a gagné, au tirage de février, le gros lot de 150,000 fr. des obligations de la ville de Paris.

" Depuis plus de quatre mois, on se livrait à d'autres recherches pour trouver le porteur de la bienheureuse obligation. C'est en touchant son coupon que Mme Portait a connu son heureuse chance."

Une des sections les plus intéressantes de l'exposition internationale des pêcheries de Londres est celle des bateaux et embarcations. Dans une longue galerie sont disposés des bateaux de toutes sortes : yachts, vapeurs, barques, péniches à rames et à voiles, canots, life-boats. Ces derniers, qui servent à sauver la vie de tant de naufragés le long des côtes du Royaume-Uni, présentent dans leur construction et aménagements des formes variées. Ils sont pourvus de signaux d'alarme, de caisses à air et de nombreux appareils de sauvetage perfectionnés, que les plus fortes lames ne sauraient les détruire.

D'autres embarcations attirent tout particulièrement le regard du visiteur à l'exposition des pêcheries. On peut mentionner, par exemple, les bateaux-canots-chocs et les bateaux portefeuille. Le bateau-canot-choc est un simple sac en caoutchouc muni d'une carcasse intérieure en bois, qui le maintient tendu lorsqu'il est rempli d'air. Il se dirige aussi facilement que toute autre embarcation.

Quant au bateau-portefeuille, c'est le *sac plus ultra* du genre : il se porte sous le bras, comme un gros in folio. Vient-on traverser un cours d'eau ou se promener en mer, il suffit de déplier son portefeuille : on le voit subitement transformé en bateau d'assez grandes dimensions, pour qu'il soit possible de s'y asseoir à l'aise et qu'il n'y ait aucun danger à le manœuvrer.

Le bateau-porte-feuille, composé de minces planchettes, reliées et superposées dans un étui, ne pèse pas 12 livres.

Le "Charivari" félicite M. Prudhomme de donner son approbation complète aux aéronautes qui se distinguent ; M. Prudhomme fait cependant des réserves :

" Ces ascensions, a-t-il dit, élèvent l'homme qui les tente, mais elles abaissent le ballon en prouvant avec quel sang-froid il suit le caprice des vents."

Petite définition.

Ambitieux—un ivrogne. Plus on lui verse, plus il a soif.

O fécondité du sol provençal !

—Ainsi, chez nous, disait un habitant de la Crau, rien que du sable et des cailloux !

—Eh bien ?

—Eh bien, semez-y des boutons de braguette, et vous y récolterez des pantalons tout faits !

Du *Journal amusant* : Aux bains de mer, dialogue entre une Parisienne et une fille de service. Madame est en train de se mettre du rouge aux lèvres :

—Pour que ça n'partirait point dans l'eau, qui qu'empêcherait qu'madame prendrait d'la couleur qu'on peint les poissons rouges !

Nous apprenons la mort de M. John Ryan, le représentant à Paris du journal le *New-York Herald*. M. Ryan a succombé aux suites d'une longue et douloureuse maladie. Il était âgé de soixante-dix ans.

La *Vie Moderne* édite un joli mot d'enfant :

Mlle Martha—six ans, des cheveux blonds, des yeux noirs et rêveurs—est comme des fenêtres—regarde de la promenade la habituelle avec le bonne, saumain l'embrasse :

—T'es-tu bien amusée ?

—Baton (haussant.)

—Et qui as-tu rencontré aux Tuileries ?

—J'ai rencontré Mme X..... qui m'a donné un autre d'orge (sucre d'orge) et qui m'a dit de te dire bien des choses....

Et après réfl-xion :

—Mais elle ne m'a pas dit quelles choses !

Souvenir des examens de l'Ecole de droit, dans la Gazette illustrée :

Après avoir répondu peu ou prou, à diverses questions, l'impétrant se présenta devant le plus grincheux de ses juges qui lui posa à brûle-pourpoint cette colle pâ ramineuse :

—Monsieur ! Qu'est-ce qu'un arbre ?

Le candidat souriant :

—Un arbre ! C'est un membre distingué de la grande famille végétaux ; c'est une une plante qui s'élève à une certaine hauteur et qui se divise en deux parties : le tronc et les branches ; c'est

L'examinateur froidement :

—Non, monsieur ! Un arbre, c'est un immeuble ! et vous êtes un cancre. Je vous donne une boule noire,

---

Un drame sanglant a jeté la consternation parmi les habitants du passage Violet, Paris.

Mme Amélie Lépée, femme Génaît Saurlate, qui habite rue Lagarde, 18/7, est séparée depuis quatre ans de son mari, qui a été autorisé, à l'époque de cette séparation, à garder avec lui ses enfants.

Mme Génaît qui ne pouvait se consoler de cette séparation, et qui avait appris depuis que son mari vivait avec une autre femme, conçut le projet de le tuer. Elle savait qu'il travaillait tous les jours le passage Violet ; aussi, depuis trois jours se tenait-elle embusquée à cet endroit, attendant toujours celui qu'elle voulait frapper. Hier, à midi et demi, elle vit arriver tout à coup un homme qu'elle crut reconnaître pour son mari, et, sans plus l'examiner, elle tira sur lui un coup de revolver qui, heureusement, toutefois, ne l'atteignit point.

Les passants, surpris par cette détonation, coururent que c'était l'homme qui avait fait feu, et se jetèrent sur lui. Profitant de ce moment de confusion, Mme Génaît déchargea de nouveau quatre fois son revolver sur celui qu'elle continuait à prendre pour son mari, et qui s'affaissa, grièvement atteint dans la région du cœur.

Ce malheureux, victime d'une ressemblance fatale, est un horloger, nommé Emile Legrand, âgé de vingt-six ans, demeurant boulevard Magenta, 99. Transporté aussitôt à la pharmacie Déclot, rue d'Hauteville, il a reçu les premiers soins, et a été ensuite porté à l'hôpital Lariboisière, où il a expiré dans l'après-midi. Quant à Mme Génaît, elle a été désarmée par les témoins de ce drame, et remise entre les mains de M. Dufaurnan telle, qui l'a consignée à sa disposition.

L'autre soir, au Ramolli-Club, Galibolard faisait une sortie des plus violentes contre les médiocres.

—Enfin, demande qu'un, dites-nous vos griefs contre ces artistes d'une incontestable utilité.

—Ils aiment la réclame et font trop de bruit..... c'est une véritable scnnerie de cor.

On annonce que M. Camescasse, préfet de police, a demandé les fonds nécessaires pour créer un service d'inspection sanitaire des garnis, dont le nombre est de 10,000, et qui souvent présentent un véritable danger au point de vue de la santé publique.

La proposition de M. Camescasse a été agréée, et, à partir du 1er août prochain, le nouveau service fonctionnera. Il est ainsi composé : 5 architectes qui auront chacun 3,000 fr par an, 4 architectes appréciateurs qui toucheront 1,500 fr. par an, et 2 commis.

Le chroniqueur du "Monde illustré" a sténographié le dialogue suivant entre un jeune commis et son patron :

—Vous avez demandé à me parler ? fait le patron.

—Oui, monsieur.

—De quoi s'agit-il ?

—Je viens soumettre à votre équité une réclamation à laquelle, je n'en doute pas, vous serez bon accueil.

—Laquelle ? Je vous écoute.

—Rien de plus légitime. Je fais dans la maison la même besogne que Z..... et je gagne trente francs de moins par mois. Est-ce juste ?

—Non, mon ami ; vous avez raison..... Je vais dîminuer Z..... de trente francs

---

Aux Champs-Elysées, se promenaient deux superbes Arabes, au type pur et sévère, sculpturalement drapés dans leur burnous, évidemment ce qu'on appelle des Arabes de grande tente.

Un de nos amis, qui est peintre, les suivait admirablement, lorsqu'il reconnait dans l'individu qui les accompagnait un interprète qu'il avait vu dans un des grands hôtels de Paris.

Tout à coup, les deux Arabes se tournent vers l'O lent en étendant les bras, et d'une voix profonde, prononcent ensemble ces mots :

"Allah ! el-khrana besaf !"

—C'est sans doute une prière ! demande notre ami.

—Non, répond l'interprète ; cela veut dire :

"Dieu ! qu'il fait donc chaud !

Encore le chapitre des consolateurs.

En politique :

M. Thiers a été son propre consolateur, et il a prêché les autres, quand il a dit :

—Je retourne à mes chères études :

Mais il y a une foule de formules à l'usage des hommes tombés du pouvoir.

—Le Capitole n'est pas loin de la Roche Tarpéienne.

—Kléber, vous devez être bien content d'être déchargé du fardeau du pouvoir !

—Vous allez être rendu à votre famille !

C'est souvent ce qu'il y a de plus cruel dans ces sortes de chutes !

—Que vous êtes heureux ! Ne plus voir la foule dans ses antichambres, n'avoir plus de boiseaux de tabac et de croix d'honneur à distribuer plus de fêtes à donner, ne plus être adulé par les petits et les grands !

Hélas ! C'est précisément cela qu'on regrette !

Exigence un peu raide.

C'est dans un wagon de chemin de fer sur une ligne de banlieue.

Un monsieur lit un journal.

Un autre voyageur, qui n'a probablement pas eu le temps d'acheter le journal à la gare, ou qui a cru devoir en faire l'économie, semble attendre avec impatience que lecteur ait fini sa feuille pour la lui demander.

Enfin, le train s'arrête à une station, et monsieur laisse son journal sur la banquette.

Aussitôt l'autre voyageur se précipite dessus

Et, presque aussitôt après, il le frappe avec indignation, en s'écriant :

—Le canaille ! c'est le journal d'hier !

On nous assure qu'un membre du conseil municipal de Paris doit prochainement soumettre à ses collègues l'adoption de la résolution suivante :

Attendu que tout danger d'incendie est heureusement conjuré vu les produits de la Compagnie des allumettes ;

Attendu que chaque fois le corps de pompiers devient inutile ;

Arrête : Le budget affecté au service des pompiers est supprimé.

Vivier dînant à la campagne chez un banquier, archi-millionnaire, où les vins étaient exquis, mais où l'eau était détestable :

—Dites-moi, mon cher hôte, demande-t-il en lui le plus naturel, est-ce qu'on ne pourrait pas avoir de l'eau de pauvre ?

Un calligraphe en fausses signatures se présente chez l'honnête homme qui l'emploie.

—Monsieur, dit-il, nous ne pouvons plus travailler ensemble dans les mêmes conditions. Je veux être augmenté.

—Et pourquoi, s'il vous plaît ?

—Au lieu de Corot, vous me faites mettre maintenant partout, Trouillebert c'est sept tet-res de plus ; et dame, ça c'paye !

Un terrible accident, dont le souvenir est encore présent à la mémoire de tous les habitants de la Nouvelle-Orléans, s'est produit, mardi, à 4 heures du soir, à l'angle des rues Bourbon et Conti.

Un cheval, attelé à un tombereau, s'emporte, et, dans sa course folle, renverse un petit garçon de 4 ans, nommé Alfred Bonnet, fils de M. Bonnet, qui habite rue Conti, 127.

Le pauvre enfant, qui a été littéralement écrasé, a succombé presque immédiatement.

Le cheval a été arrêté par M. Bonnet père, qui a eu la main droite fortement contusionnée.

Un accident, qui aurait pu avoir de graves conséquences, est arrivé, hier, à 2 heures de l'après-midi, à l'angle des rues Bourbon et Conti.

Un cheval, attelé à un tombereau, s'est emporté, et, dans sa course folle, a renversé un petit garçon de 4 ans, nommé Alfred Bonnet, fils de M. Bonnet, qui habite rue Conti, 127.

Le pauvre enfant, qui a été littéralement écrasé, a succombé presque immédiatement.

Le cheval a été arrêté par M. Bonnet père, qui a eu la main droite fortement contusionnée.

Un drame épouvantable vient d'avoir lieu à Douai.

Il y a quelques jours, un brave sous-officier du 13e régiment d'artillerie était mordu par son cheval, animal des plus difficiles à approcher. Peu après, il ressentit des malaises caractéristiques, et, il y a trois jours, un violent accès de rage le prenait. Il fut être transféré d'urgence à l'Hôtel-Dieu, où il reçu les premiers soins.

Depuis ce temps, le malheureux, auquel on avait dû passer la camisole de force, était en proie aux douleurs les plus intolérables ; c'était un spectacle épouvantable de voir l'œil hagard, l'écume à la bouche, râler et aboyer comme un chien.

Une scène des plus dramatiques s'est passée à la préfecture de police de Paris.

Mme Z....., âgée d'environ quarante ans, s'était présentée à l'employé chef de ce bureau pour demander que son enfant, arrêté la veille comme vagabond et déposé au Dépôt, lui fût rendu.

La malheureuse femme témoignait un profond désespoir de la conduite de son fils, et promettait de bien le surveiller. On lui assura qu'il allait lui être rendu, et immédiatement on l'envoya chercher au Dépôt par un garde républicain.

La pauvre mère, en voyant apparaître le jeune vagabond, s'élança, le saisit fortement à bras le corps et dans un transport de joie effrayant, se mit à l'embrasser et à le caresser.

Tout à coup, on la vit tomber en lâchant l'enfant, qui resta frappé de stupeur.

La malheureuse mère était morte sur le coup d'un transport au cerveau.

Le prétoire du tribunal de commerce de Bône a été, tout récemment, le théâtre d'une bagarre épouvantable.

Un nommé Canessa, commerçant, était poursuivi en paiement de deux billets dont il soutenait s'être libéré par anticipation en négligeant toutefois de les retirer.

Le porteur des billets ayant déclaré à l'audience n'avoir rien reçu, le dame lui administra un vigoureux soufflet auquel il riposta. Le mari, qui était dans l'auditoire, vient au secours de sa femme ; les amis de monsieur accourent à leur tour, et voilà, au milieu du prétoire, trente personnes, hommes ou femmes, qui se livrent à une véritable bataille.

Les magistrats se couvrent, les greffiers, huissiers, appariteurs, les avocats, les avoués se sauvent dans toutes les directions pour ne pas recevoir les horions perdus et les éclaboussures de la lutte, tandis qu'un enfant court au plus vite appeler un agent de police.

Enfin, après une demi-heure de lutte, l'ordre étant rétabli, le président prononce le renvoi de l'affaire à une audience ultérieure.

Dans la rue, la bataille a recommencé et n'a pris fin que vers quatre heures du soir.

L'inventaire de l'héritage de sir John Brown, qui remplissait les fonctions de secrétaire de la reine Victoria, vient d'être enregistré à la chambre des notaires de Londres.

Grande a été la déception des héritiers, qui croyaient John Brown millionnaire.

Son mobilier, ses bijoux, ses tableaux et son argent comptant se montent à 6 000 liv.-st., soit environ 170,000 fr.

La majeure partie de cette fortune provient de cadeaux faits au secrétaire de la reine par les hôtes de marque qui se sont succédé à la cour d'Angleterre.

Je m'en f..... est une locution si familière dans le Midi, qu'un Marseillais disait, l'autre jour, pour mieux accentuer sa pensée :

Vivier, voyant passer, aux Champs-Elysées, un vieux beau, archi-teint, archi peint, sanglé, fardé, frisé, pommadé :

—Tiens, Nious de Lenclos !

Un paysan, qui vient d'hériter à Paris, entre chez le cordonnier en vogue, et après avoir étalé son pied avec complaisance, il lui commande :

—Une botte.

Le cordonnier du son le plus naturel :

—A hélice ou à voiles ?

Taupin dînait chez de bons bourgeois du Marais, et l'on était en train de manger une dinde aux marrons.

—C'est bon, n'est ce pas ? lui dit l'amphitryon d'un air triomphant.

Oui, répond Taupin.

Puis il ajoute discrètement :

—Il y a des personnes qui la mettent aux truffes..... c'est bon aussi !

Le château de Frohsdorf, sur lequel les yeux de la France sont attachés en ce moment, fut achété en 1844 par la duchesse d'Angoulême fille de Marie Antoinette. Le comte de Chambord, son neveu, alla le voir définitivement après de sa vénérable tante, auquel il succéda en mariage, le 16 novembre 1846. Il en hérita après sa mort, en 1854, ainsi que de sa fortune, évaluée à cinq ou six millions.

Comment chacun définit "la part du lion" :

—La part..... des autres.

On sait combien il est difficile de se défaire de la présence de ces insectes—les fourmis—ainsi nos abonnés nous sauront-ils gré de leur indiquer une recette infaillible pour y parvenir :

Procurez vous du borax pulvérisé, ajoutez-y un peu de sucre en poudre, mêlez-bien. Introduisez ces substances dans les trous, fentes, crevasses, fentes, ayant pas "inscrite industrieux, et vous en serez débarrassé pour toute la saison.

—Calino entend raconter le drame du boulevard des Italiens.

—J'aurais bien voulu, fait-il, recevoir une des balles d'Altschuler !

—Drôle d'idée, mon pauvre Calino !

—Altschuler est riche ! S'il m'avait tué, j'aurais demandé 40,000 fr. de rente viagère.